

*Organisation arc –culture a été créée en février 2010  
par les azerbaïdjanaises de France et est enregistrée  
au Journal.*

*Officiel- Journal Officiel N° 0015 du 10/04/2010  
Annonce N° 0093*

"Arc Culture a pour but de défendre les droits démocratiques et les Droits de l'Homme en Azerbaïdjan-Iran.

Cette association est non gouvernementale et, de par sa constitution et selon ses statuts, elle n'est affiliée à aucun parti politique ni à aucune organisation. Les frais de ses activités sont uniquement financés par les cotisations et contributions de ses membres.

"Depuis sa création, en s'appuyant sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, a mené ses activités sur des différents domaines.

- La défense des droits linguistiques et culturels,
- Défense de la langue maternelle,
- Lettre ouverte au Secrétaire Général des Nations Unies - M. Ban Ki-Moon- pour la violation des Droits de l'Homme les minorités ethniques,
- .Lettre ouverte à l'UNESCO pour la violation des droits linguistiques,
- .La défense de la liberté d'expression des associations et partis démocratiques en Azerbaïdjan,
- La défense des minorités Ethnique et religieuses en organisant et participant à des discours dans des forums des minorités,
- La défense des droits des femmes et des enfants,
- La défense de l'environnement et la lutte pour la sauvegarde du lac Urmia,
- aux Nations Unies à Genève et l'UNESCO,
- La défense des droits des survivants des tremblements de terre en Azerbaïdjan en contactant la Croix Rouge européenne,

- Plusieurs statments sur l'environnement
- des rapports sur la violation des droits de l'Homme des minorités ethnique,
- La participation a l'UPR 2014 (UPR: Examen périodique universel -EPU- du Conseil des Droits de l'Homme).
- La participation active aux conférences, réunions et événements aux Nations Unies,
- La rencontre avec le Représentant du Bureau des Droits de l'Homme,
- Plusieurs rencontres avec le Dr Ahmad SHEEHD - Rapporteur Spécial pour l'Iran."

Cette Association travaille et participe aux principales sessions annuelles du Conseil des droits de l'homme. Aux Nations Unies à Genève en collaboration avec les NGOs aux Nation Unies.